

Travaux Tzen, avenue de la Tour Maury Résidents de Greenparc

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Les voies de circulation en béton du Tzen sont en cours de réalisation. **Dès le 24 mai et jusqu'au 25 juin**, elles seront construites dans l'intersection nord de la rue du Grand Maury et de l'Avenue de la Tour Maury.

Il est nécessaire d'interdire toute circulation pour garantir la mise en œuvre et les caractéristiques des matériaux de construction (le temps de séchage du béton est de 21 jours).

L'intersection sud proche du rond point du Fresne sera quant à elle fermée **du 28 juin jusqu'au 23 juillet**.

Du 26 juillet au 20 août, c'est l'accès de l'avenue de la Tour Maury à la hauteur de la route de Villepècle qui sera fermé. Des déviations seront mises en place pour vous permettre d'accéder à votre domicile.

Afin de mieux vous informer sur le déroulement des travaux et les gênes de circulation qu'ils pourraient éventuellement occasionner à votre quotidien, vous trouverez dans cette lettre des extraits de l'arrêté municipal précisant toutes les restrictions de circulation.

Toujours soucieux de veiller particulièrement à votre bien-être, soyez assurés, Madame, Monsieur, Chers Concitoyens, de mon sincère dévouement.



**Votre Maire
Pierre de Rus**

ARRETE n° 2010-30

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT EN VUE DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CIRCULATION EN BETON DUTCSP (TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE) TRONCON C, AVENUE DE LA TOUR MAURY

Le maire de la commune de Saint-Pierre-Du-Perray ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2212.2 et L 2213.1 et suivants ;

VU le Code de la route ;

VU le Code de la voirie routière ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer les conditions de circulation et de stationnement afin d'assurer la sécurité des usagers.

ARRETE

Article 1 :

Le débouché Nord de la rue du Grand Maury sur l'avenue de la Tour Maury sera fermé à la circulation de tout véhicule de jour comme de nuit à compter du :

Mardi 25 mai 2010, 8h00 jusqu'au vendredi 25 juin 2010, 17h00

Le débouché Sud de la rue du Grand Maury sur l'avenue de la Tour Maury sera fermé à la circulation de tout véhicule de jour comme de nuit à compter du :

Lundi 28 juin 2010, 8h00 jusqu'au vendredi 23 juillet 2010, 17h00

Article 2 :

Des déviations seront mises en place par la rue du Grand Maury vers les débouchés Sud et nord en direction du rond point du Fresne et de la route de Villepècle.

Article 3 :

La circulation des piétons sera réglementée. Le franchissement des zones de travaux sera assuré pour un cheminement minéralisé en parallèle des zones de travaux pour rejoindre les cheminements piétons de l'avenue de la Tour Maury.

En dehors des heures de travail de l'entreprise ce cheminement sera nettement matérialisé pour permettre en toute sécurité la circulation des piétons.



Le Maire,
Pierre de RUS